

MESSAGE DE LA MAIRESSE SUR LES INDICATEURS DE GESTION

Chères citoyennes et chers citoyens,

À titre de mairesse de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, c'est avec grand plaisir que je vous présente les indicateurs de gestion 2013. Ces indicateurs ont été développés dans le but d'aider les municipalités dans leur prise de décisions favorisant ainsi l'amélioration du rendement et l'adoption des meilleures pratiques de gestion.

Considérant le caractère public des institutions municipales et la nature des services qu'elles rendent, ces indicateurs de gestion constituent un outil important pour améliorer la qualité de l'information communiquée aux citoyen(ne)s

Les indicateurs obligatoires à compléter touchent les fonctions suivantes : la sécurité publique, le transport routier, l'hygiène du milieu, l'aménagement, l'urbanisme / zonage ainsi que les ressources humaines.

Les indicateurs facultatifs touchent également la sécurité publique et les ressources humaines ainsi que les loisirs et la culture.

Pour analyser les résultats, nous devons prendre en considération les particularités de notre municipalité, notamment :

- La municipalité, fondée en 1855, comptait 1 578 citoyens en 2013 incluant le village, la campagne et les domaines. Durant les mois de belle saison, des résidents saisonniers s'ajoutent vu le nombre de campings et de chalets sur notre territoire;
- Plusieurs entreprises agricoles et industrielles ont continué de se développer sur notre territoire ;
- Avec plus de 125 km de chemins, la municipalité bénéficie d'axes routiers importants pour le transport;
- La municipalité offre une gamme de services à ses citoyen(ne)s et investit continuellement pour conserver les infrastructures en bon état. On y retrouve, entre autres, le service d'égouts au village, un réseau de bornes-fontaines sèches, des bornes fontaines sèches hors du village, un service incendie ainsi qu'un service de premiers répondants. Par contre, la municipalité ne possède pas d'aqueduc.
- La situation topographique du territoire de la municipalité constitue un avantage en ce qui a trait au traitement des eaux usées puisqu'il fonctionne par gravité.
- La municipalité est également propriétaire d'infrastructures de loisirs : le Centre Eugène-Caillé, le Carrefour Saint-Félix / presbytère, le Parc-en-Ciel, le terrain de soccer et les infrastructures se trouvant au terrain de balle.

SECURITE PUBLIQUE

SECURITE INCENDIE

	2013	2012	2011
Coût de l'activité sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation, sans amortissement	0,0765 \$	0,0732 \$	0,0485 \$
Coût de l'activité sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation	0,1056 \$	0,1037 \$	0,0792 \$
Délai de réponse moyen pour les feux de bâtiments	11,97 minutes	10,16 minutes	16,54 minutes
Pourcentage des logements résidentiels inspectés	17,29 %	9,25 %	12,33

Coût de l'activité sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation

C'est le montant que la municipalité doit taxer par tranche de 100 \$ d'évaluation pour offrir les services de sécurité incendie. L'augmentation est due à l'application du schéma de couverture de risques en sécurité incendie tel qu'exigé par la loi provinciale.

Délai de réponse moyen pour les feux de bâtiments

Le temps se calcule à compter de l'appel jusqu'à l'arrivée sur les lieux de l'incendie.

L'augmentation du temps de réponse s'explique par un plus grand nombre d'appels provenant du territoire de Saint-Lucien desservi par le Service incendie de Saint-Félix-de-Kingsey.

Pourcentage des logements résidentiels inspectés

Cet indicateur démontre le pourcentage de logements visités pour la prévention incendie. Les visites de prévention ont commencé en 2011.

FONCTION TRANSPORT ROUTIER

1 - VOIRIE MUNICIPALE

	2013	2012	2011
a) Coût de la voirie municipale, sans l'amortissement, par kilomètre de voie	1 154 \$	1 154 \$	1 147 \$
b) Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie	2 120 \$	2 011 \$	1 837 \$

Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie

Cet indicateur indique les coûts reliés à la voirie pour chaque kilomètre de voie permettant la circulation. Il est calculé de deux façons : avec et sans les amortissements. Le calcul fait sans l'amortissement indique la moyenne du coût d'entretien et de réparation, par kilomètre, au système routier de la municipalité tandis

que le calcul fait avec les amortissements inclut la portion annuelle des charges des travaux d'envergure effectués dans les années antérieures tels que l'asphaltage, le rechargement, ...

2 - ENLEVEMENT DE LA NEIGE

	2013	2012	2011
a) Coût de l'enlèvement de la neige, sans amortissement, par kilomètre de voie	1 029 \$	1 013 \$	989 \$
b) Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie	1 029 \$	1 013 \$	989 \$

Coût par kilomètre de voie

Le coût par kilomètre avec ou sans les amortissements est le même car la municipalité ne possède pas sa propre machinerie pour effectuer le déneigement qui est assuré par des entreprises privées.

Les contrats signés avec ces entreprises pour les zones A et B étaient valides pour les saisons 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013. De nouveaux contrats pour les zones C, D et les domaines ont été signés pour les saisons 2011-2012 et 2012-2013.

De nouveaux contrats entreront en vigueur pour toutes les zones pour les saisons 2013-2014 et 2014-2015.

FONCTION HYGIENE DU MILIEU

TRAITEMENT DES EAUX USEES ET RESEAU D'EGOUTS

	2013	2012	2011
a) Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées, sans amortissement	0,21 \$	0,31 \$	0,18 \$
b) Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées	0,49 \$	0,65 \$	0,39 \$
a) Coût du réseau d'égouts par kilomètre de conduites, sans amortissement	1 959 \$	265 \$	4 162 \$
b) Coût du réseau d'égouts par kilomètre de conduites	2 963 \$	1 269 \$	5 104 \$
a) Coût du réseau d'égouts par mètre cube d'eaux usées, sans amortissement	0,07 \$	0,01 \$	0,11 \$
b) Coût du réseau d'égouts par mètre cube d'eaux usées	0,11 \$	0,06 \$	0,13 \$

Le réseau d'égouts comprend deux types de conduites : des conduites pluviales servant à recueillir les eaux de pluie des rues et des drains de fondation des maisons ainsi que des conduites sanitaires qui recueillent seulement les eaux usées en provenance des résidences, des commerces et des industries.

L'été moins pluvieux de 2012 a diminué le nombre de mètre cubes d'eaux usées à traiter mais les frais de base demeurent les mêmes, ce qui explique l'augmentation des deux premiers indicateurs de cette catégorie.

Les coûts élevés des quatre derniers indicateurs pour l'année 2011 s'explique par les frais engendrés par l'étude faite, par caméra, pour connaître l'état réel du réseau. Il n'y a eu aucune réparation majeure en 2012 contrairement à l'année 2013 où il y a eu un bris majeur.

COLLECTE, TRANSPORT ET ELIMINATION DES MATIERES RESIDUELLES

	2013	2012	2011
a) Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local, sans amortissement	166,14 \$	171,60 \$	191,45 \$
b) Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local	166,14 \$	171,60 \$	191,45 \$
Rendement moyen annuel de la collecte sélective	0,091 tm	0,092 tm	0,084 tm
Taux annuel de diversion	17,40 %	17,31 %	15,53 %

Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local

Le coût avec ou sans les amortissements est le même car la municipalité utilise les services d'un sous-traitant pour la collecte des ordures et des matières recyclables.

La diminution des coûts en 2012 s'explique par la prise de compétence de la MRC Drummond concernant l'enfouissement des matières résiduelles de la municipalité. Les frais sont passés de 60,00 \$ / tonne en 2010 à 65,00 \$ / tonne en 2011 et à 35,50 \$ / tonne en 2012.

Rendement moyen annuel de la collecte sélective

C'est la moyenne de recyclage effectué par citoyen(ne).

Taux annuel de diversion

C'est le pourcentage de matières recyclées par rapport au total de matières recueillies (recyclage et déchets) dans notre municipalité. Si cet indice est faible, cela signifie que nous produisons plus de déchets que de recyclage.

AMENAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT

	2013	2012	2011
Croissance des valeurs résidentielles imposables	0,80 %	1,20 %	0,24 %

Croissance des valeurs résidentielles imposables

C'est l'augmentation de la valeur au rôle des résidences imposables. Les données pour calculer cet indicateur sont prises dans le rôle d'évaluation lors du dépôt annuel. Les rénovations et améliorations des résidences ainsi que les nouvelles constructions font augmenter cet indicateur.

L'acquisition du Centre Eugène-Caillé et de la maison du sacristain par la municipalité explique le faible taux pour l'année 2011 car les bâtiments sont devenus non imposables. À compter de 2012, les taux reviennent à la normale.

RESSOURCES HUMAINES

	2013	2012	2011
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	6,41 %	6,43 %	6,27 %
Effort de formation par employé	86,41 heures	78,24 heures	96,76 heures
Taux de départ potentiel à la retraite	28,57 %	28,57 %	12,5 %
Taux de rétention des nouveaux employés réguliers	50 %	50 %	0 %
Taux de présence au travail des employés réguliers	96,51 %	97,51 %	99,62 %

Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale

Cet indice indique le pourcentage du salaire consacré à la formation du personnel municipal. Il est à noter que les pompiers volontaires font eux aussi partie de cet indicateur mais les élus en sont exclus.

Les employés suivent des formations en fonction de ce qui est offert et de l'utilité de ces dernières pour leur travail.

La formation d'un nouveau pompier est de plus de 300 heures, ce qui fait augmenter le deuxième indicateur.

Effort de formation par employé

C'est la moyenne d'heures de formation suivies par les employés au cours de l'année. La formation de nouveaux pompiers volontaires ou premiers répondants augmente cet indice.

Taux de départ potentiel à la retraite

C'est le pourcentage d'employés qui sont susceptibles de prendre leur retraite dans les cinq prochaines années. Un petit nombre d'employés travaillant pour la municipalité a comme conséquence d'augmenter ce taux lorsqu'une seule personne est susceptible de prendre sa retraite.

Taux de rétention des nouveaux employés réguliers

C'est le pourcentage des employés engagés au cours de l'année précédente et qui sont encore en poste au 31 décembre de l'année courante.

Taux de présence au travail des employés réguliers

Plus cet indice est haut, moins les employés sont absents au travail.

LOISIRS ET CULTURE

ACTIVITES RECREATIVES ET CULTURELLES

	2013	2012	2011
Coûts des activités récréatives par habitant, sans amortissement	48,22 \$	47,92 \$	54,44 \$
Coûts des activités récréatives par habitant	56,02 \$	53,94 \$	60,22 \$

C'est ce que coûtent les services de loisirs par citoyen (ne).

Cet indice inclut les activités organisées par la municipalité ainsi que les frais d'entretien des infrastructures (Centre Eugène-Caillé, Carrefour Saint-Félix / presbytère, Parc-en-Ciel, Parc Lionel-Girardin, terrain de soccer et terrain de balle).

BIBLIOTHEQUE

	2013	2012	2011
Effort d'acquisition de documents	1,48 \$	1,57 \$	1,46 \$
Indice d'utilisation	3,07 doc.	3,25 doc.	3,00 doc.
Inventaire par habitant	6,11 doc.	5,65 doc.	4,96 doc.

Effort d'acquisition de documents

C'est le montant payé pour l'acquisition de documents par citoyen(ne).

Indice d'utilisation

C'est le nombre moyen de documents empruntés par citoyen(ne).

Inventaire par habitant

C'est le nombre total de documents disponibles par citoyen(ne).

ANALYSE GLOBALE DES INDICATEURS

Les indicateurs de gestion permettent de mieux analyser nos activités et de revoir, dans certains cas, la répartition des dépenses afin d'avoir un portrait le plus réaliste possible de la municipalité.

Votre conseil municipal travaille en étroite collaboration avec l'équipe des employés municipaux afin d'offrir des services de qualité à des coûts acceptables, et ce, dans le respect de la capacité de payer des citoyen(ne)s.

Les constats issus de l'analyse de ces indices seront pris en considération lors de la préparation du prochain exercice budgétaire de 2015 dont les travaux débuteront en novembre 2014 afin de poursuivre le travail visant à toujours mieux servir la population de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey.

Cet outil de gestion permet également de parfaire le traitement comptable de nos activités afin de mieux connaître nos coûts et de faire des choix éclairés pour les années à venir.

Si vous avez des commentaires et/ou des suggestions au sujet de ces informations, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée.

Thérèse Francoeur, mairesse